

60ème anniversaire de notre jumelage avec la ville française de Meudon

En 1958, Monsieur René Leduc, Maire de Meudon, ville des Hauts-de-Seine et le Baron Donald Fallon Bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert avaient scellé un accord de jumelage entre les deux municipalités. Au fil du temps, de nombreux liens se sont tissés entre les habitants des deux cités au gré d'échanges culturels et sportifs, de rencontres entres les jeunes ou les aînés.

Ces samedi 19 et dimanche 20 mai, à l'initiative du Bourgmestre Olivier Maingain et de Philippe Jaquemyns échevin des jumelages, Woluwe-Saint-Lambert accueillait les mandataires de la municipalité de Meudon à l'occasion du 60ème anniversaire de ce jumelage.



Samedi 19 mai, l'hôtel communal fut le cadre d'un Conseil communal exceptionnel en présence des membres du conseil municipal de Meudon, l'occasion de réaffirmer les liens entre les deux cités



Mr Daniel Frankignoul, président du Conseil communal de Woluwe-Saint-Lambert a ouvert la séance.

Le Maire Denis Larghero et le Bourgmestre Olivier Maingain ont rappelé l'importance des valeurs liées au jumelage.



Devant un public venu en nombre, les membres du Conseil municipal des jeunes de Meudon et du Forum de la jeunesse de Woluwe se sont engagés à pérenniser les synergies tissées entre les deux cités. Une plaque commémorant ces 6 décennies de jumelage a été inaugurée dans la salle du Conseil communal au son de la Marseillaise, de la Brabançonne et de l'hymne européen



Renouvellement du serment de jumelage au château Malou

Le dimanche 20 mai, sous un soleil radieux, le château Malou accueillait une cérémonie de renouvellement du serment de jumelage, prononcé par Monsieur Denis Larghero, Maire de Meudon, Vice-président du département des Hauts-de-Seine et Monsieur Olivier Maingain Député-Bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert.





Nous,
Olivier Maingain,
Bourgmestre de la commune de Woluwe-Saint-Lambert
(Région bruxelloise Belgique)
et
Denis Larghero, Maire de la Ville de Meudon (Hauts-de-Seine France)
Au nom du Conseil communal et du Conseil municipal
de nos communes respectives.
Réaffirmons les engagements pris par nos prédécesseurs
le 15 juin 1958, lors du premier serment de jumelage,
et le 28 septembre 2008, lors du cinquantième anniversaire de ce serment,

Redisons avec force l'importance des liens permanents entre nos deux communes au bénéfice de nos populations pour qu'elles participent à la fraternité qui doit unir les peuples européens,

Prenons l'engagement de poursuivre sans relâche cette solidarité au moment où l'ambition politique de l'Europe, plus indispensable que jamais, est menacée par la montée des extrémismes, populismes et radicalismes.

Disons toute l'importance de l'affirmation de la citoyenneté européenne pour garantir l'universalisme des libertés et droits fondamentaux qui constituent le socle de la construction européenne.

Exprimons l'importance du principe de laïcité comme condition de la cohésion d'une société, du respect du pluralisme des conviction et d'une citoyenneté respectée.

Fait à Woluwe-Saint-Lambert, le dimanche 20 mai 2018











Les habitants, associés à toutes ces manifestations se sont vu offrir le texte du serment de jumelage et des spéculoos spécialement fabriqués pour l'occasion par la célèbre Maison Dandoy, dont les ateliers se trouvent à Woluwe-Saint-Lambert







* * *

Texte du renouvellement du serment de jumelage

Nous,

Olivier Maingain, Bourgmestre de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, Région bruxelloise, Belgique
Et Denis Larghero, Maire de la Ville de Meudon (Hauts-de-Seine France)
Au nom du Conseil communal et du Conseil municipal de nos communes respectives,
Réaffirmons les engagements pris le 15 juin 1958, lors du premier serment de jumelage,
Et le 28 septembre 2008, lors du cinquantième anniversaire de ce serment, par nos prédécesseurs,
Redisons avec force l'importance des liens permanents entre nos deux communes au bénéfice de nos
populations pour qu'elles participent à la fraternité qui doit unir les peuples européens,
Prenons l'engagement de poursuivre sans relâche cette solidarité au moment où l'ambition politique de
l'Europe, plus indispensable que jamais, est menacée par la montée des extrémismes,
des populismes et des radicalismes.

Disons toute l'importance de l'affirmation de la citoyenneté européenne pour garantir l'universalisme des libertés et droits fondamentaux qui constituent le socle de la construction européenne. Exprimons l'importance du principe de laïcité comme condition de la cohésion d'une société, du respect du pluralisme des convictions et d'une citoyenneté respectée.

Fait à Woluwe-Saint-Lambert, le samedi 19 mai 2018

Texte du discours prononcé par Olivier Maingain lors du conseil communal exceptionnel du 19 mai 2018

Monsieur le Maire,

Monsieur le Sénateur,

Mesdames et Messieurs les Maires adjoints,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de Meudon,

Chers collègues du Collège et du Conseil communal,

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Monsieur le secrétaire communal,

Monsieur le commissaire divisionnaire, chef de corps de la zone de police,

Chers membres de la délégation meudonnaise,

Chers amis,

A l'heure où l'Union européenne s'est affirmée mais néanmoins contestée par certains courants d'opinion, quelle peut être encore la signification d'un jumelage entre les communes de deux pays fondateurs de l'Europe.

Ce qui fut particulièrement novateur et remarquable au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a-t-il encore toute sa pertinence aujourd'hui ?

Pour mieux apprécier la signification de cette entente fraternelle, jetons un regard en arrière. Lorsque le jumelage unissant nos deux communes a été scellé en 1958, le maire de votre commune était une imminente figure de la Résistance qui avait connu l'horreur de la déportation dans un camp en Allemagne. Monsieur René Leduc a été le premier maire français à avoir proposé, peu de temps après la guerre, en 1953, un jumelage avec une commune allemande, Celle, proche de son lieu de détention. Quelle audace et quelle vision.

Il a certainement dû affronter, si ce n'est la méfiance de certains de ses concitoyens, à tout le moins l'interrogation de celles et ceux qui considéraient qu'un tel geste était précipité alors que les affres de la guerre se faisaient encore durement ressentir. Parce qu'il pouvait témoigner de la souffrance des populations meurtries par l'occupation nazie, René Leduc était d'autant plus autorisé à affirmer la nécessité de la réconciliation pour espérer à tout jamais que les générations futures n'eussent plus à

connaître un désastre comparable aux deux guerres mondiales. L'héroïsme de René Leduc ne fut pas seulement son comportement pendant la guerre mais aussi son engagement à construire l'Europe par la citoyenneté, à une époque où tant de voix exprimaient encore l'attente de la revanche.

A la suite de ce premier jumelage franco-allemand, il a été proposé à notre commune de nous associer à la ville de Meudon. Le bourgmestre de l'époque, Monsieur Fallon, et les autorités communales exprimèrent avec satisfaction leur adhésion à ce projet d'entente communale. Notre jumelage connut des moments d'enthousiasme partagé et des moments d'éloignement relatif mais nous n'avons jamais renoncé à la volonté commune, d'autant plus que des relations plus personnelles, tissées au fil des ans, entre représentants des deux communes ont fait naître une complicité jamais démentie.

Les premières années du jumelage furent marquées par la rencontre des anciens qui avaient servi l'honneur de leurs pays et de la démocratie et qui voulaient exprimer leur volonté de léguer aux jeunes une Europe de la paix et de la fraternité. Je salue la présence des représentants des associations patriotiques de la ville de Meudon et de notre commune qui ont, une nouvelle fois, accepté de s'associer à cette cérémonie qui loin d'entretenir une quelconque nostalgie rappelle aux jeunes que la construction de l'Europe n'a pu prendre la dimension politique que nous lui connaissons qu'en raison des événements tragiques qui ont meurtri les peuples européens au cours du 20^{ème} siècle.

Paul-Henri Spaak, grande figure de la politique belge et bruxelloise, visionnaire de cette Europe unie, eut des mots forts au moment de la conclusion du Traité de Rome :

« Cet engagement est l'affirmation solennelle d'une solidarité profonde entre des peuples qui, si souvent au cours des temps, se sont trouvés dans des camps opposés, dressés les uns contre les autres sur les champs de bataille, et qui maintenant se rejoignent et s'unissent, à travers la richesse de leur diversité, pour la défense d'un même idéal humain ».

La lucidité du maire René Leduc et la détermination européenne de Paul-Henri Spaak nous guident pour affirmer l'importance du maintien et de la poursuite du jumelage entre nos deux communes. Au moment où montent à nouveau les clameurs des forces politiques qui menacent l'unité de l'Europe, il est plus que nécessaire de réaffirmer que sans une Europe politique forte, il n'y aura pas de protection de tous ses citoyens. Comme l'histoire nous l'a appris, les peurs sont attisées par l'ignorance. Grâce à notre jumelage et aux rencontres qu'il suscite entre citoyens, nous pouvons combattre ces ignorances et ces peurs.

Par ses différents programmes qui encouragent les rencontres entre jeunes européens, l'Union européenne s'emploie à donner un sens à la citoyenneté européenne mais ne nous le cachons pas, l'Europe n'aura plus la même force de séduction auprès des jeunes générations si elle ne retrouve pas la signification première de son ambition. Il ne suffit plus de clamer « Europe, Europe !» pour que les peuples européens adhérent spontanément à son projet politique. La méfiance croît parce que l'Union européenne semble trop souvent impuissante face aux multiples évolutions qu'elle ne maîtrise pas alors qu'elle en aurait les capacités.

Alors oui, il faut reprendre le bâton de pèlerin des fondateurs de l'Union européenne, de tous ceux qui ont voulu que le projet européen soit avant tout une passion. Il n'y a pas d'adhésion des peuples, des citoyens à un projet politique s'il ne suscite pas une force émotionnelle pour dépasser les antagonismes, les replis et les égoïsmes. Etre citoyen de l'Europe, dans le respect de nos identités nationales et culturelles, ne peut être vécu par nos habitants s'ils n'en ressentent pas toute la dimension affective. Il ne suffit plus d'en appeler aux valeurs démocratiques de l'Europe pour convaincre. Certes, renoncer à ces valeurs signifierait renoncer au destin commun des peuples européens mais il faut que l'Europe reparle aux cœurs, aux sentiments tout autant qu'à la raison de ses citoyens. Il faut dire et traduire en actes ce que signifie une Europe généreuse et indépendante des puissances qui l'ont trop souvent regardée comme un allié faible, voire un vassal. Là où certains chefs de gouvernement n'ont plus la clairvoyance ou la capacité de persuasion pour susciter de nouveaux élans parce que très souvent, ils sont empêtrés dans des alliances politiques peu reluisantes avec des partis hostiles à l'Europe, il nous revient d'insuffler à nouveau aux

citoyens de nos communes cette fierté européenne si nécessaire pour que nos peuples et nations ne se laissent pas emporter par les courants tumultueux suscités par de nouvelles puissances si éloignées de nos idéaux. N'ignorons pas les périls qui menacent l'Europe mais n'en tirons pas argument pour l'abaisser mais, au contraire, ayons la lucidité de la fortifier.

Au fil du temps, chers amis Meudonnais, vous avez déployé des relations fraternelles avec plusieurs municipalités en Europe. Votre réseau d'amitié est impressionnant. Votre expérience nous est utile. Quels que soient les aléas de la gestion publique - et nous savons comme municipalistes combien nous sommes confrontés à de nombreuses contraintes, notamment d'ordre budgétaire -, ne renonçons pas pour autant à déployer notre créativité pour permettre à nos concitoyens de se connaître, de se reconnaître et d'affirmer que l'Europe se caractérise par ce fait majeur, singulier en comparaison avec d'autres continents : quel que soit le pays de l'Union européenne où nous nous rendons, où nous nous établissons, où nous travaillons, il y a cette formidable chance de se sentir chez soi, de partager un art de vivre, une compréhension qui font que nombre de citoyens européens se respectent et veulent croire en leur solidarité.

La culture est un des plus puissants leviers pour dire toute la vitalité du projet européen. Nous sommes particulièrement honorés de l'initiative prise par le musée Rodin d'avoir associé Madame Marie-Agnès Périgault à cet anniversaire de jumelage. Inspirée par l'œuvre de Rodin, Madame Périgault, dont le parcours artistique a été salué en France et à l'étranger, nous livre une série de photos sur la signification de la présence des corps dans l'espace et dans l'histoire de l'art. Confronté à toutes les épreuves de la vie, le corps exprime, peut-être davantage que la parole ou l'écrit, le vécu de chaque femme et de chaque homme. Nous sommes très heureux d'avoir pu présenter son œuvre au square Meudon pendant cette période de réjouissances populaires.

Dans notre commune, nous connaissons aussi une grande tradition de création artistique. La vallée de la Woluwe a inspiré nombre d'artistes qui y ont trouvé sérénité et élan créateur. Comme gestionnaires municipaux, il est sans doute une responsabilité encore plus exaltante que celle d'offrir à nos habitants la sécurité, la qualité des services ou les facilités de vie. Il y a une exigence plus noble, celle d'apprécier ce qui est beau, c'est-à-dire la capacité d'émerveillement face à l'harmonie, au sens qui était donné à ce mot dans l'Antiquité, ce nécessaire équilibre sans lequel il n'est pas de société apaisée.

Permettre à des jeunes d'exprimer leur envie de créer le beau est la voie la plus certaine de la reconnaissance dont tout jeune souhaite bénéficier pour progresser dans son projet de vie.

Je suggère dès lors que nos deux communes prennent l'initiative de créer un concours, en y associant sans doute les communes avec lesquelles Meudon est jumelée en Europe, pour qu'ils puissent exprimer par leurs talents, quelle que soit la forme d'expression, ce qu'ils ressentent comme étant le beau dans leur commune, dans leur espace de vie. Il y aurait par commune un ou plusieurs lauréats et ils seront invités par chaque commune pour un séjour de découverte et de rencontre avec d'autres jeunes. Alors qu'ils sont assaillis par les technologies nouvelles, permettre aux jeunes de retrouver le temps de la beauté et de sa contemplation sera une source inépuisable d'épanouissement personnel.

Si nous devions éteindre les lumières qui ont éclairé ce parcours européen, notamment grâce aux jumelages entre communes européennes, nous renoncerions à cette force de l'esprit, à ce génie culturel peu commun, mais plus grave encore nous ne ne dirions plus au reste du monde que la démocratie en Europe est garante de la paix et est un appel à plus de fraternité. Et la fraternité ne peut jamais être imposée, elle doit se vivre comme condition de notre liberté commune.

Vive l'amitié entre Meudon et Woluwe-Saint-Lambert. Qu'elle rayonne au-delà de nos frontières et qu'elle nous rassemble pour longtemps encore.

Olivier Maingain

Député fédéral - Bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert